

Économie

Économie sociale et solidaire

Grand potentiel, petits moyens

● **Manque de moyens, absence de stratégie, dispersion régionale...l'économie sociale et solidaire demeure embryonnaire au Maroc où elle ne participe que faiblement à la croissance. Elle est principalement portée par les coopératives et le secteur mutualiste. Une dynamisation de ce segment de l'économie est plus qu'urgente.**

Triste constat que celui dressé par le Centre marocain de conjoncture (CMC) dans le cadre de sa dernière lettre mensuelle consacrée à l'économie sociale et solidaire. Selon l'Observatoire national de l'économie marocaine, le développement de ce secteur demeure assez limité malgré les efforts déployés en sa faveur depuis plus d'une décennie. Le tissu coopératif qui représente le segment le mieux organisé de cette économie génère actuellement à peine 1,6% du PIB contre une moyenne de 6 à 7% dans les pays émergents.

Imbroglie

Le diagnostic montre que l'apport global de ce secteur



demeure encore limité eu égard au potentiel de développement qu'elle présente que ce soit au niveau du secteur coopératif, mutualiste ou associatif (voir encadré). Les raisons à cela sont multiples et tiennent à l'environnement

de l'économie sociale et au cadre juridique régissant le secteur ainsi qu'au système de financement. À ce titre, les opérateurs de l'économie sociale ont affaire à une multiplicité d'intervenants du fait de la diversité de leurs secteurs d'activité. La tutelle sur les composantes de l'économie sociale est exercée par différents départements de l'administration et ses démembrements. «*Cette fragmentation de la tutelle conduit, en l'absence de coordination, à des inefficiences quant à la conduite des politiques menées en faveur du secteur*», tranche le CMC. Pourtant, l'économie sociale et solidaire recèle un potentiel de développement important. «*Ce potentiel permet raisonnablement de retenir comme objectif dans un horizon moyen de 7 à 8 ans l'élévation de sa contribution à la production de 4,5 points pour atteindre 6% du PIB en 2025*», estime l'étude du CMC. La réalisation d'un tel objectif nécessitera toutefois la mise en œuvre d'une stratégie multiforme visant les acteurs, les produits et l'environnement des différents segments du secteur.

Nouvelle vision

Selon la dernière lettre mensuelle du Centre marocain de conjoncture, une nouvelle stratégie devrait s'atteler durant les prochaines années à créer les conditions favorables au développement du secteur en termes de croissance, d'emploi, d'inclusion et de cohésion sociale. Cette stratégie devrait prendre appui sur des objectifs chiffrés concernant la contribution de l'économie sociale et solidaire au PIB, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Le potentiel de développement de ce secteur encore faiblement exploité permet raisonnablement de retenir comme objectifs dans un horizon moyen de 7 à 8 ans l'élévation de sa contribution de 4,5 point pour atteindre 6% de PIB en 2025. L'emploi dans le secteur coopératif pourrait dans une telle perspective varier entre 4 et 5% de l'effectif salarié. Les actions prioritaires à mettre en œuvre pour la réalisation de ces objectifs devraient être axées prioritairement à la fois sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les biens et les services qu'elle produit. Les unités opérant dans le secteur sous forme de coopératives, de mutuelles ou d'associations devraient être soutenues au plan de la technologie, la gestion et l'organisation à travers le conseil et au plan du capital humain à travers la formation. Les actions au niveau des produits devraient viser l'amélioration de la qualité et l'adaptation aux besoins pour un meilleur positionnement sur les marchés. ●

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma

Qui fait l'économie sociale et solidaire au Maroc ?

Le Maroc comptait environ 15.730 coopératives à fin 2015. Ce nombre était de 12.022 en 2013 et de 4.827 en 2004. Cette composante, la plus importante de l'économie sociale et solidaire, couvre de nombreux domaines d'activité. Un peu plus de 90% de ces institutions sont localisées dans 3 secteurs, notamment l'agriculture (67%), l'artisanat (15,9%) et l'habitat (7,3%). La répartition par région ne montrent pas de dispersion puisque la région de Casablanca-Settat regroupe 11,3% du total des coopératives, celle de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en compte 9,4% alors que les autres régions exceptées Dakhla-Oued Eddahab (6,4%) et Draa-Tafilalt (1,9%) rassemblent entre 7,3% et 8,9%. L'entrepreneuriat coopératif attire de plus en plus d'adhérents surtout dans le secteur agricole qui accueille presque 73,4% de l'ensemble des adhérents. Le secteur mutualiste comprend une cinquantaine d'institutions. Ces dernières sont réparties en quatre groupements distincts dont notamment les mutuelles de santé, les mutuelles d'assurance, les sociétés de cautionnement et plus récemment les mutuelles communautaires. 50% de ces organismes sont destinés à la couverture sanitaire. Les risques liés aux différentes activités sont couverts par les mutuelles d'assurances. De leur côté, les sociétés de cautionnement mutuel garantissent les prêts bancaires octroyés dans le cadre d'investissements professionnels. Ces sociétés de crédit sont au nombre de 22 et regroupent quelques 19.001 adhérents dont 46% sont des artisans, 47% sont des exploitants de transports de voitures, 4% des pêcheurs. Enfin, il existerait actuellement quelques 130.000 associations. Celles-ci occupent un champ large et diversifié de l'activité économique, leur développement a connu une accélération rapide surtout à partir de 2005, date de lancement de l'INDH. ●